



TOUS EN GREVE 24 H LE 23 FEVRIER 2010

Le Personnel, cadres et employés de l'ensemble des services de la CAF13 est concerné par une augmentation de la charge de travail entraînant une forte dégradation des conditions de travail. Cette situation structurelle et non conjoncturelle généralisée à l'ensemble des CAF ne peut plus durer : malgré les alertes constantes de nos organisations syndicales sur ces questions, aucune réponse satisfaisante n'est apportée par la Direction. Cette dernière persiste dans sa volonté zélée d'appliquer la nouvelle COG !

Nouvelle COG qui stipule rappelons le qu'en 2010 , 1 départ sur 2 ne sera plus remplacé !

Le personnel ne peut accepter cette insuffisance de moyens qui nuit à la qualité du service rendu aux allocataires et dégrade fortement ses conditions de travail. Pour la première fois, à la CAF 13, des salariés (TS) ont saisi le CHS-CT sur la question des conditions de travail et ses effets sur la santé au travail.

A cette dégradation se rajoute l'absence totale de reconnaissance sur le plan salarial :

le COMEX « poursuivrait ses contacts avec le ministère » avant de se réunir le 10 mars pour communiquer une décision !

Telle est l'information délivrée par le Directeur de l'UCANSS lors de la RPN du 16 février 2010 : les fédérations réitérant leur opposition à une pseudo augmentation de 0,5 % au 01-07-10.

Au niveau local, lors de la demi-journée de grève du 28 Janvier , une délégation du personnel a été reçue par le Directeur Adjoint : des techniciens conseils, des travailleurs sociaux et les organisations syndicales ont fait part concrètement de la dégradation des conditions de travail dans l'ensemble des services et réclamé en urgence des moyens suffisants et l'arrêt immédiat des pressions.

Aucune réponse concrète n'a été apportée par la Direction depuis pour améliorer les conditions de travail par l'affectation de moyens supplémentaires. Par contre, la Direction persiste dans sa volonté de détruire tous les acquis en matière de droit syndical .

Dans ce contexte, la mobilisation de l'ensemble du personnel, cadres et employés, est plus que jamais d'actualité.

Le Personnel présent massivement, malgré la période des congés scolaires, lors des AG tenues sur l'ensemble du département a voté pour 24 H de grève le Mardi 23 février 2010 pour exiger des réponses concrètes à nos légitimes revendications.

Nous appelons le personnel gréviste à venir nombreux au rassemblement à partir de 10 H sur le parking de Gibbes afin d'exiger qu'une délégation du personnel soit reçue par M. SOUREILLAT, Directeur général de la CAF13 et représentant des Directeurs au COMEX.